

Image not found or type unknown



déclaration vente produit fabriqué en complément

Par **patou13**, le **16/09/2021** à **13:49**

Bonjour,

ma fille confectionne en crochet des petits objets en passe temps qu'elle va vendre sur etsy.

Ma question est la suivante : doit elle se déclarer en auto-entrepreneur et déclarer ses ventes qui vont être de l'ordre d'une centaine d'euros par moi.

merci pour vos réponses